

Pétitions

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de dissoudre les Chambres, afin que des élections générales puissent être déclenchées immédiatement. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HEAP—LES LOGEMENTS SOCIAUX

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je présente une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. La pétition des soussignés, citoyens du Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède, déclare humblement que la pénurie actuelle de logements que les familles canadiennes ont le moyen de se payer nuit au bien-être de millions de Canadiens, et que des milliers d'ouvriers du bâtiment sont actuellement en chômage d'un bout à l'autre du Canada et dépendent de l'aide du gouvernement pour subsister.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'accélérer le programme de construction de logements sociaux. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HEAP—LES IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS ET DE TEXTILES

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. La pétition des soussignés, citoyens du Canada, qui prévalent maintenant de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède, déclare humblement que les importations de vêtements et de textiles compromettent la rentabilité des manufactures canadiennes et entraînent la mise à pied de travailleurs Canadiens.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de limiter les importations de vêtements et de textiles à 20 p. 100 du marché canadien. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HEAP—LA FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT
CORRECTIONNEL D'OAKALLA

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens de Burbany, en Colombie-Britannique, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu que le gouvernement de la Colombie-Britannique a, par le passé, assuré aux citoyens de Burnaby que toutes les prisons situées sur les terres d'Oakalla seraient fermées; attendu que les citoyens de Burnaby estiment que les édifices d'Oakalla ont perdu toute utilité et ne sont pas compatibles avec l'usage des parcs avoisinants, et attendu que le conseil municipal de Burnaby a exprimé le désir que ces installations soient fermées.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'exhorter le gouvernement de la Colombie-Britannique à ne pas entreprendre la construction d'autres

installations pénitentiaires sur les terres d'Oakalla et de déménager le plus rapidement possible l'établissement correctionnel d'Oakalla. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HEAP—LES COURS DE LANGUE À L'INTENTION DES
IMMIGRANTS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, habitants du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que seul l'un des membres d'une famille immigrante arrivant au Canada a droit à des cours de langue et que les femmes immigrantes ne peuvent débiter dans la vie active sans connaître l'anglais ou le français.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de demander au gouvernement de fournir les fonds nécessaires aux organismes de services communautaires et sociaux pour mettre à la disposition de ces femmes des cours de langue et des services de garderie, afin qu'elles puissent sortir de l'isolement où elles se trouvent dans leur nouvelle patrie. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HEAP—LA VENTE DE MATÉRIEL NUCLÉAIRE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, habitants du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu qu'il n'est pas certain que l'uranium vendu par le Canada aux États-Unis et aux autres pays soit utilisé à des fins strictement pacifiques.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de faire cesser les ventes d'uranium aux États-Unis et aux autres pays, tant qu'il ne sera pas prouvé de façon absolue qu'il ne sert pas à la fabrication d'armes nucléaires. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

● (1410)

M. HEAP—LES DEMANDES DE STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada ici réunie. Les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que les Canadiens s'inquiètent beaucoup du manque de refuges sûrs pour les personnes qui sont persécutées dans les pays d'Amérique centrale à cause de leurs convictions politiques, de même que des problèmes et des dangers auxquels s'exposent ces personnes en cherchant à demander le statut de réfugié aux autorités canadiennes compétentes.